

Une classe de Paul-Souvray labellisée

Des écoliers ont repéré quatre espaces à privilégier au plan d'eau, afin de favoriser l'installation et la quiétude de la faune. Lundi, ils ont reçu le label Aire terrestre éducative.

Depuis la rentrée de septembre, la classe de CM2, de l'école Paul-Souvray, a été retenue dans le dispositif pédagogique « **Classe climat du parc régional Normandie Maine, en liaison avec l'Office français de la biodiversité** », rappelle Stéphanie Duchemin, enseignante de la classe. Depuis, les écoliers ont travaillé six demi-journées, avec Béatrice Gillot, animatrice au CPIE (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement) des Collines normandes. « Le choix a été de favoriser la biodiversité au plan d'eau. »

Aire terrestre éducative

Lundi après-midi, Nathalie Chevalier, chargée de mission agroécologie, espaces protégés et aires éducatives à l'Office français de la biodiversité, est venue remettre le label pour la réalisation de « l'aire terrestre éducative », aux vingt-six écoliers de la classe de CM2, en présence d'Yves Sallard, conseiller municipal délégué à l'aménagement durable ; Cyril Duchemin, responsable du plan d'eau aux services techniques, et Alexandre Pérelle, inspecteur de l'environnement à l'Office français de la biodiversité.

En relation avec le conseil municipal, le drapeau sera installé dans un de ces lieux, avec un panneau d'explications, pour le public.

Depuis le début de l'année scolaire, les écoliers ont repéré quatre lieux, au plan d'eau, qui pourraient être aménagés, pour favoriser la biodiversité : la Queue de l'étang, l'aire de pique-nique du côté Brochardière, la mare située derrière le mur d'escalade et les trois îles du plan d'eau.

« Cette démarche n'est possible que s'il y a une coordination entre les enseignants, la municipalité et les services techniques de la Ville », souligne Yves Sallard.

Les écoliers ont installé une haie sèche, proche de la zone humide, à la Queue de l'étang, afin de favoriser l'installation de la faune, notamment les oiseaux, les batraciens et certains mammifères. « Il faut créer une quiétude pour le développement de cette faune, tout en mettant en place un observatoire », expliquent les intervenants.

Les écoliers semblent s'intéresser, en particulier, à la faune présente au plan d'eau, canards colvert, cormorans, grives huppées ou aigrettes, par exemple. Ils savent déjà dissocier différentes espèces et ils ont compris le principe de la migration de certains oiseaux, recherchant la chaleur en hiver.

Selon Béatrice Gillot et Stéphanie Duchemin «: « Les écoliers iront prochainement découvrir le marais du Grand-Hazé, à Briouze, et, en particulier, découvrir la faune de cette zone humide. »



Les vingt-six écoliers, de la classe de CM2 de l'école Paul-Souvray, ont reçu le label pour la réalisation de l'aire terrestre éducative, des mains de Nathalie Chevalier, chargée de mission agroécologie, espaces protégés et aires éducatives à l'Office français de la biodiversité. Ouest-France